

RESTITUTION DES BIENS CULTURELS AFRICAINS: LA POSITION DES MABI

Depuis une dizaine d'années maintenant, la question des biens culturels pillés, arrachés et confisqués aux africains durant la colonisation et illégalement exportés en Europe bat son plein. En effet, des centaines de milliers d'objets africains du quotidien, de culte et de pouvoir peuplent les musées et collections occidentaux et depuis des années, génèrent des milliards de dollars dans le marché mondial de l'art. aujourd'hui, tous les africains sont d'avis que ces objets doivent être restitués à leurs propriétaires d'origines tandis qu'on assiste à une grande résistance des européens, même si des digues commencent à céder. A l'occasion de la conférence "REVERSE COLLECTION OF HISTORIES, ART AND CULTURE FROM CAMEROON IN GERMAN MUSEUMS" tenue à Yaoundé, du 03 au 05 octobre 2024 sous le thème « Le Patrimoine culturel camerounais en Allemagne : Partager les savoirs pour une réhabilitation culturelle trans(nationale) », en tant que représentante de l'un des peuples les plus pillés d'Afrique, Sa Majesté Mingwuli II, Cheffe du Groupement Mabi Pfièburi, a donné dans une déclaration solennelle, la position officielle du peuple Mabi.

DÉCLARATION DU PEUPLE MABI

Monsieur le Modérateur, je vous remercie pour la parole donnée.

Vos Majestés les chefs traditionnels et Notabilités coutumières,

Mesdames, Messieurs, Distingués invités.

Qu'il me soit permis d'emblée de décliner mon identité.

Je suis Sa Majesté Mingwuli II, Cheffe du Groupement Mabi Pfièburi et Présidente en exercice du Conseil Traditionnel du peuple Mabi. J'ai succédé à mon père Adolphe Mingwuli qui a lui-même succédé à son père Jean Mbeli Mingwuli ; lequel inaugura ce trône en 1927. En effet, cette année est significative dans l'histoire de notre peuple, car c'est précisément le 04 juin 1927 que par une banale décision, le Haut-commissaire de la France au Cameroun, Monsieur Théodore Paul Marchand mit fin à la Royauté chez les Mabi en destituant Ntunga Nzambi, le dernier Roi des Mabi pour créer deux Groupements : Mabi Pfièburi que je dirige et Mabi Sud. Il s'agissait pour l'administrateur européen de détruire cette lignée de rois charismatiques qui étaient très hostiles à la colonisation allemande, puis française, selon leur formule du « diviser pour mieux régner », fragilisant davantage le peu de Mabi qui restait après le génocide perpétré par les Allemands.

Au sujet des biens culturels des Mabi retenus en Allemagne répertoriés parmi les près de 40 000, il est évident qu'ils ne se sont exportés ni par la volonté des Mabi, encore moins tout seuls. Nous aimons à rappeler le contexte qui a prévalu lors de cette exportation : c'était la guerre chez nous entre des envahisseurs bénéficiant de la supériorité technologique venus soumettre les locaux, face à des indigènes se battant pour ce qu'ils avaient de plus cher : leur liberté et leur identité. La barbarie coloniale, c'était des déportations, le travail forcé, l'interdiction de la religion locale, des exodes de populations, des incendies de villages, des exécutions sommaires, des massacres, la répression des révoltes, l'expropriation des terres, un génocide et des pillages de biens. C'est dans ce contexte de violence permanente que nous avons perdu ces biens. Après environ 30 ans de colonisation allemande, le peuple Mabi en est sorti exsangue sur les plans organisationnel, culturel, territorial et démographique.

Nous voulons relever qu'en plus de ses terres, de sa langue, de son organisation sociale et de son pouvoir en recul, les biens de notre peuple perdu et exportés sont de deux ordres :

- 1- Les objets usuels du quotidien, ainsi que les œuvres sacrées du culte *Byeri* et de la confrérie du *Ngui* ; réceptacles de notre patrimoine culturel immatériel.
- 2- Les restes humains : le 22 mars 1893, trois de nos chefs furent exécutés devant leur peuple, décapités et leurs têtes emportées en Allemagne. Il s'agit précisément de : King Biang Bwo Mbumbo de Mayessè, King Biwèh Nagua de Massilè et de King Naguiang Kwamba de Mbienguiè.

Notons ensuite que l'absence de tout ce qui précède a contribué à affaiblir et déstructurer notre peuple.

Aussi, à la question de savoir **ce que nous pensons du retour de ces biens ?** Nous pensons qu'il s'agit d'une initiative tout à fait louable et salutaire pour notre communauté à plusieurs titres.

S'agissant des têtes de nos ancêtres : dans notre cosmogonie, la tête est le siège de l'âme, de l'esprit et de l'énergie vitale d'un individu. C'est pourquoi quand on consomme un animal ou un poisson, c'est au fils de sa sœur qu'on attribue la tête. Lorsqu'on enterre un individu sans sa tête, son âme continue d'errer et ne trouve point de repos. Cela fait exactement 131 ans que nos ancêtres Mabi errent. Le retour de leurs têtes nous permettra de leur organiser des obsèques et un enterrement digne à la dimension de leurs actions de bravoure et leur permettra aussi de se réconcilier avec leur peuple pour enfin reposer en paix.

Quant aux objets du patrimoine physique, beaucoup sont désormais un témoignage de notre passé et méritent d'être conservés et exposés chez nous ; montrés et enseignés aux générations actuelles et futures. D'autres objets portent des charges spirituelles leur permettant de regagner leurs communautés d'origine. C'est donc une grande richesse en perspective.

C'est pourquoi le peuple Mabi a entrepris un certain nombre d'initiatives avant-gardistes, en l'occurrence la création en 2016 de la *King Mayessè Foundation* qui œuvre à la préservation du patrimoine culturel, la valorisation de l'Histoire des Mabi, mais aussi la restauration de leur dignité bafouée par l'envahisseur européen.

Le 10 janvier 2019 nous avons donné à cette Fondation éponyme un mandat lui permettant de nous représenter dans toutes les démarches et initiatives susceptibles de favoriser la restitution de nos biens. Dans ce sillage, en date du 27 décembre 2023, par l'entremise de la *King Mayessè Foundation*, nous avons introduit auprès du Ministère des Arts et de la Culture, la demande officielle de restitution des biens culturels du peuple Mabi.

Revenons à l'histoire et soulignons encore que, bien qu'on ait enterré le corps sans tête du King Biang Bwô Mbumbô chez lui à Mayessè, les massacres se poursuivirent jusqu'à la signature du traité de paix Mabi-Allemands le 6 mai 1893. Mais bombardé, Mayessè était dévasté, incendié, la majorité de la population était morte et le reste s'était enfui. En quelques mois, le site se recouvrit de forêt. Aujourd'hui, il fait partie, depuis 1975, du bail emphytéotique que l'État accorda à la SOCAPALM pour implanter ses plantations. Nous n'y allons plus collectivement que pour les pèlerinages de propitiations sur la tombe du King. C'est ce qui a été fait en 1951, en 1978 et en 2014. Dans la perspective du retour de ces biens, nous avons demandé à l'État et à la SOCAPALM la restitution au peuple Mabi de 30 hectares de terres autour de ce tombeau pour y bâtir des infrastructures et recommencer à y mener des activités rituelles salvatrices pour notre peuple.

À la seconde question : **quelles sont les attentes des autorités traditionnelles par rapport au pays spoliateur des biens culturels ?**

Pour ce qui est de la communauté Mabi, voici notre position :

- D'abord la reconnaissance de la gravité des actes perpétrés puis la repentance et des excuses comme cela s'est fait en Namibie auprès des Namas et des Hereros.
- Ensuite que les pays spoliateurs accèdent à la demande de restitution faite par l'État du Cameroun qui représente les communautés nationales

au niveau international et qu'ils co-organisent le retour de tous ces biens au pays natal.

- Également, après plus de 130 ans d'exploitation lucrative de nos biens, au nom du préjudice inestimable qu'ils nous ont causé en étant responsable de la quasi disparition de notre peuple par génocide, mais aussi d'un irréversible ethnocide culturel, ces pays devraient nous accompagner dans la construction des infrastructures d'accueil de tous ces biens rapatriés et dans la formation du personnel dédié à leur conservation.

En effet, les Mabi comptent bâtir sur le site rétrocédé de Mayessè, un mémorial comprenant :

- 1) un mausolée à la dimension des illustres personnages disparus ;
- 2) un musée des civilisations ;
- 3) une bibliothèque ;
- 4) un caveau des chefs ;
- 5) une école des arts et métiers.

Le site étant toujours traversé par la rivière sacrée ***Minlu mi buri*** qui fut un sanctuaire du *Byeri*, nous comptons y planter les essences nécessaires afin de restaurer sur ces rivages la forêt sacrée de jadis. À terme, nous entrevoyons ce site comme un lieu de rituels quotidiens, de pèlerinages périodiques, d'apprentissage permanent et de tourisme culturel et patriotique régulier.

- Enfin nous souhaitons une réconciliation et la construction d'un futur commun. Mon peuple est un peuple de paix et de tolérance. Nous souhaitons rapprocher les envahisseurs d'autrefois et notre peuple dans une démarche de paix, de réconciliation et de rapprochement des peuples afin que de tels actes ne se reproduisent plus dans le futur.

Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes peuvent être envisagées :

- 1) Organisation des dialogues interculturels : créer des espaces de discussion où les membres des deux communautés peuvent partager leurs histoires, leurs cultures et leurs expériences.
- 2) Mise en place des programmes éducatifs : développer des programmes scolaires et communautaires qui enseignent l'importance de la paix, de la tolérance et de la diversité.
- 3) Lancement des projets communautaires communs : encourager la collaboration sur des projets locaux, tels que la construction de parcs, de centres communautaires ou d'autres infrastructures bénéfiques pour les deux communautés.

4) Promotion des échanges culturels : organiser des festivals, des expositions et des événements culturels où les deux peuples peuvent célébrer et découvrir les traditions et les coutumes de l'autre.

5) Création des comités de réconciliation : Former des groupes de travail composés de membres des deux communautés pour discuter des problèmes, proposer des solutions et surveiller les progrès vers la réconciliation.

En mettant en œuvre ces actions, nous espérons construire un avenir où la paix et la compréhension mutuelle prévaudront.

Telle est la déclaration du peuple Mabi en ce 05 octobre 2024 dans cette salle de l'Université de Yaoundé 1. J'ai parlé.

Je vous remercie de votre aimable attention.